

23.03.2006 - 17:05 Uhr

La situation chez Swissmetal - Les Employés Suisse s'opposent à la grève et à la fermeture de l'usine de Reconvilier

Zurich (ots) -

A l'instar des employés de l'usine Swissmetal à Dornach, les Employés Suisse comprenaient bien la situation des collaborateurs et des collaboratrices de Reconvilier, mais ils ne voyaient pas pourquoi ces derniers avaient commencé par utiliser la grève comme moyen d'action. La voie légale que la CCT (convention collective de travail) de l'industrie des machines leur offre leur aurait donné de meilleures possibilités d'action: notamment des négociations dans le cadre de l'association et le recours à un tribunal arbitral. Malheureusement, les événements ont développé leur propre dynamique et suivi un tout autre cours. Seule la médiation, à laquelle les Employés Suisse participent également, a permis de revenir dans des voies constructives. Il s'agit maintenant de trouver des solutions à long terme sans sombrer dans l'idéologie.

Les Employés Suisse condamnent clairement le comportement provocateur et la stratégie poursuivie par la direction de Swissmetal. Elle n'a pas fait preuve de sensibilité envers les requêtes légitimes des collaborateurs, des collaboratrices et des cadres de Reconvilier. L'achat précipité d'une usine en Allemagne, qui propose pratiquement la même gamme de produits, ainsi que l'annonce du licenciement de plus de 180 employés à Reconvilier a eu l'effet d'une claque pour les employés de La Boillat. Vite fait de soupçonner que l'on veuille y arrêter la production. Cela ne peut cependant pas être l'objectif, vu que Reconvilier a prouvé être une usine saine, économique qui fournit une qualité de pointe. Si Swissmetal ne veut plus posséder cette usine, l'entreprise devrait la vendre ou la rendre indépendante mais dans ce cas en lui laissant des bases saines et stables qui lui permettent de vivre! Il ne faudrait donc en aucun cas en couper les meilleurs morceaux. Au lieu de licencier les employés, il faudrait tout faire pour les motiver à rester. La possibilité d'un chômage partiel préconisée par les Employés Suisse et celle d'un projet pilote conformément à la loi sur le chômage (Art. 75a) sont à étudier sérieusement.

Selon les Employés Suisse, la solution optimale serait de dégager l'usine de Reconvilier de l'entreprise Swissmetal une possibilité qui pourrait convenir aussi bien aux employés de Reconvilier qu'à Swissmetal. Du coup, les deux parties seraient libérées de leurs soucis. Les Employés Suisse plaident en faveur d'un affranchissement et soutiennent les efforts qui vont dans ce sens.

Contact:

Christof Burkard, Chef Département juridique des Employés Suisse,
044 360 11 54, 079 798 68 41

Les Employés Suisse sont l'organisation des employés la plus importante des branches MEM (industrie des machines, des équipements électriques et des métaux) et Chimie/Pharmacie. Environ 27 000 employés y adhèrent. Les Employés Suisse sont nés de la fusion des deux associations Employés affiliés VSAM (MEM, fondée en 1918) et

VSAC (Chimie, fondée en 1993).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100506529> abgerufen werden.